

Dépêche AEF : Éducation nationale : le projet de loi de finances 2020 prévoit une hausse de 1 Md€

4-6 minutes

La mission Enseignement scolaire est dotée d'un budget de 53,31 milliards d'euros, selon le projet de loi de finances 2020 présenté en conseil des ministres le 27 septembre 2019. Cela correspond à une hausse d'un milliard d'euros par rapport au budget 2019. Le projet de loi prévoit deux nouvelles hausses en 2021 (54,12 Md d'euros, soit +810 millions d'euros par rapport à 2020) et en 2022 (54,92 Md d'euros, soit +800 millions d'euros par rapport à 2021). Concernant le nombre de postes, le projet de loi prévoit une diminution de 60 emplois en ETP au niveau de l'État et de 43 pour les opérateurs.



Le ministère de l'Éducation nationale © MEN

Pour les emplois de l'État, 801 postes avaient été créés en 2018 et 1 850 supprimés en 2019. Pour les opérateurs, chacune de ces deux années avait vu la suppression de 13 postes.

Une hausse pour les AESH, les primes en REP+, le PPCR...

Au total, en 2020, la mission Enseignement scolaire représente 1 038 183 ETP pour l'État et 3 233 pour les opérateurs. La répartition des crédits budgétaires se détermine comme suit :

- 51 % pour le personnel enseignant du 2nd degré
- 33 % pour le personnel enseignant du 1er degré
- 11 % pour les autres personnels, dont accompagnement du handicap
- 5 % pour "l'intervention" et 1 % pour le "fonctionnement".

Dans le dossier de presse du PLF 2020, le gouvernement précise que les "effectifs seront sanctuarisés pour la période 2020-2022 sur le périmètre de l'Éducation nationale". L'objectif affiché est de "consentir un effort particulier pour le premier degré". Il souligne que le budget 2020 "intègre de nouveaux moyens humains en vue d'améliorer l'apprentissage des fondamentaux", et de citer notamment les dédoublements de classes ou la limitation à 24 élèves par classe de grande section, CP et CE1.

La hausse du budget doit permettre, explique le projet de loi :

- la création de 4 000 postes d'AESH, la généralisation des PIAL, l'installation de nouvelles Ulis et la mobilisation de 200 enseignants dans le cadre du "plan autisme 2018-2022" ;
- le financement de la dernière tranche d'augmentation des primes des personnels de REP+ au 1er septembre 2020, pour un montant de 59 millions d'euros ;
- les revalorisations liées à l'accord PPCR, à hauteur de 300 millions d'euros ;
- la création de 3 000 contrats de préprofessionnalisation d'enseignants ;
- la "consolidation de dispositifs engagés tels que 'Devoirs faits' "

Hausse des moyens pour l'AEFE

Le gouvernement souligne que le projet de loi de finances "traduit pour 2020 la priorité accordée par le gouvernement à l'éducation et

à la formation de la jeunesse". Sur l'ensemble du quinquennat, le budget de l'Éducation nationale aura connu une hausse d'environ 4,5 milliards d'euros, rappelle-t-il.

Le détail du budget pour la mission Enseignement scolaire sera connu vendredi après-midi.

Par ailleurs, le budget 2020 de la mission "Action extérieure de l'État" prévoit une hausse de 25 millions d'euros des "moyens dévolus à l'AEFE" afin de répondre aux "objectifs fixés par le Président de la République" à travers une "réforme d'ampleur". Celle-ci "a vocation à assurer à la fois le doublement du nombre d'élèves scolarisés dans des lycées français à l'étranger à l'horizon de 2025-2030 et le maintien de la qualité du réseau de l'AEFE" ([lire sur AEF info](#)).

Plus globalement, "les crédits inscrits dans le projet de loi de finances sanctuarisent le financement des aides à la scolarité, tant pour les élèves français du réseau des établissements de l'AEFE que pour les étudiants étrangers suivant leurs études supérieures en France", est-il indiqué.

Dépêche n° 613419